

Le Loir - Lot n° 1

Longueur : 3950 mètres

Limite Amont : Département de La Sarthe

Limite Aval : Barrage de Durtal

Réserves : aval du barrage de Gouis

Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (8 licences)

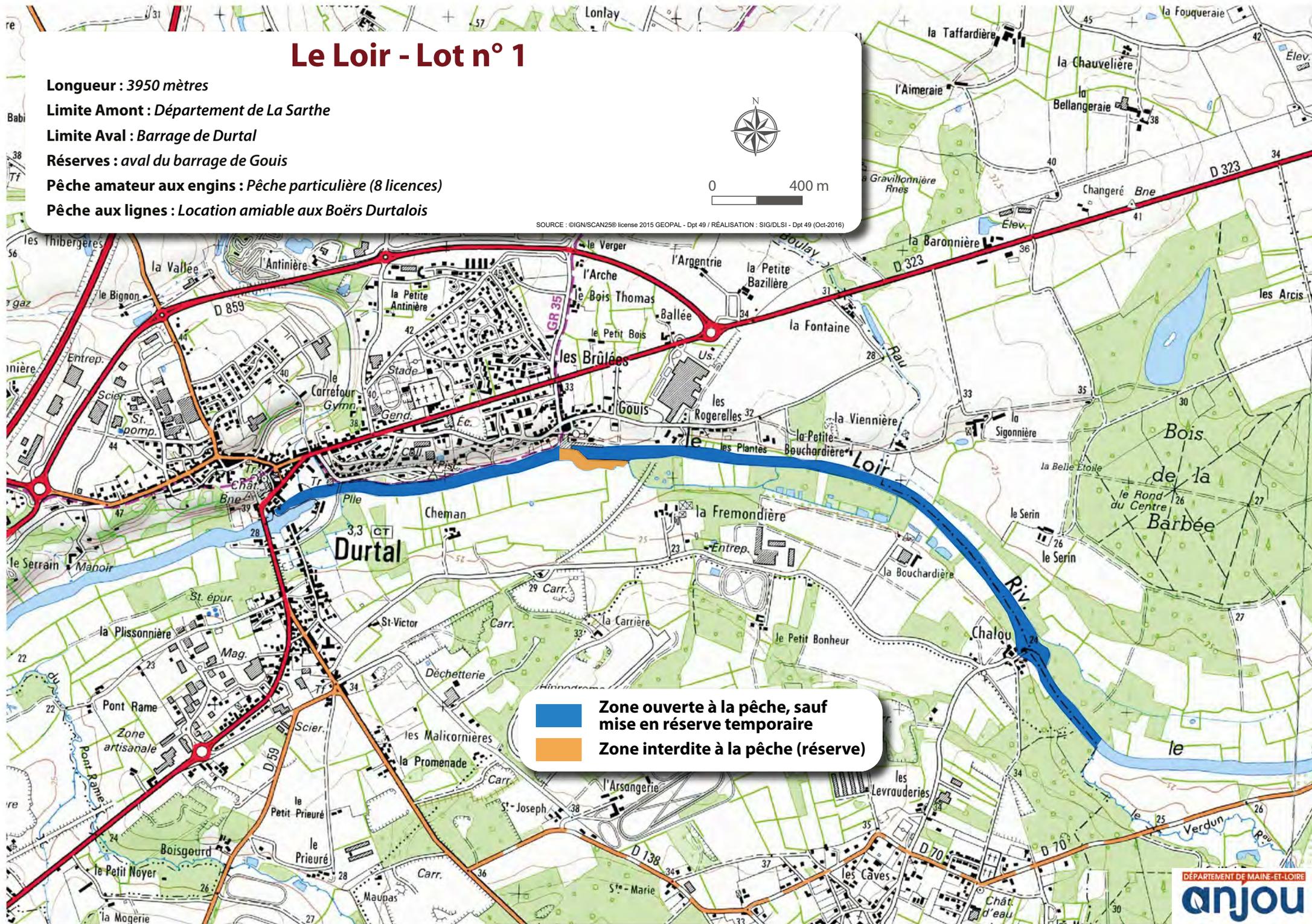
Pêche aux lignes : Location amiable aux Boërs Durtalois



0 400 m



SOURCE : ©IGN/SCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)



 Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire

 Zone interdite à la pêche (réserve)

Le Loir - Lot n° 2

Longueur : 4610 mètres

Limite Amont : Barrage de Durtal

Limite Aval : Barrage de Chaufour

Réserve : aval du barrage de Durtal

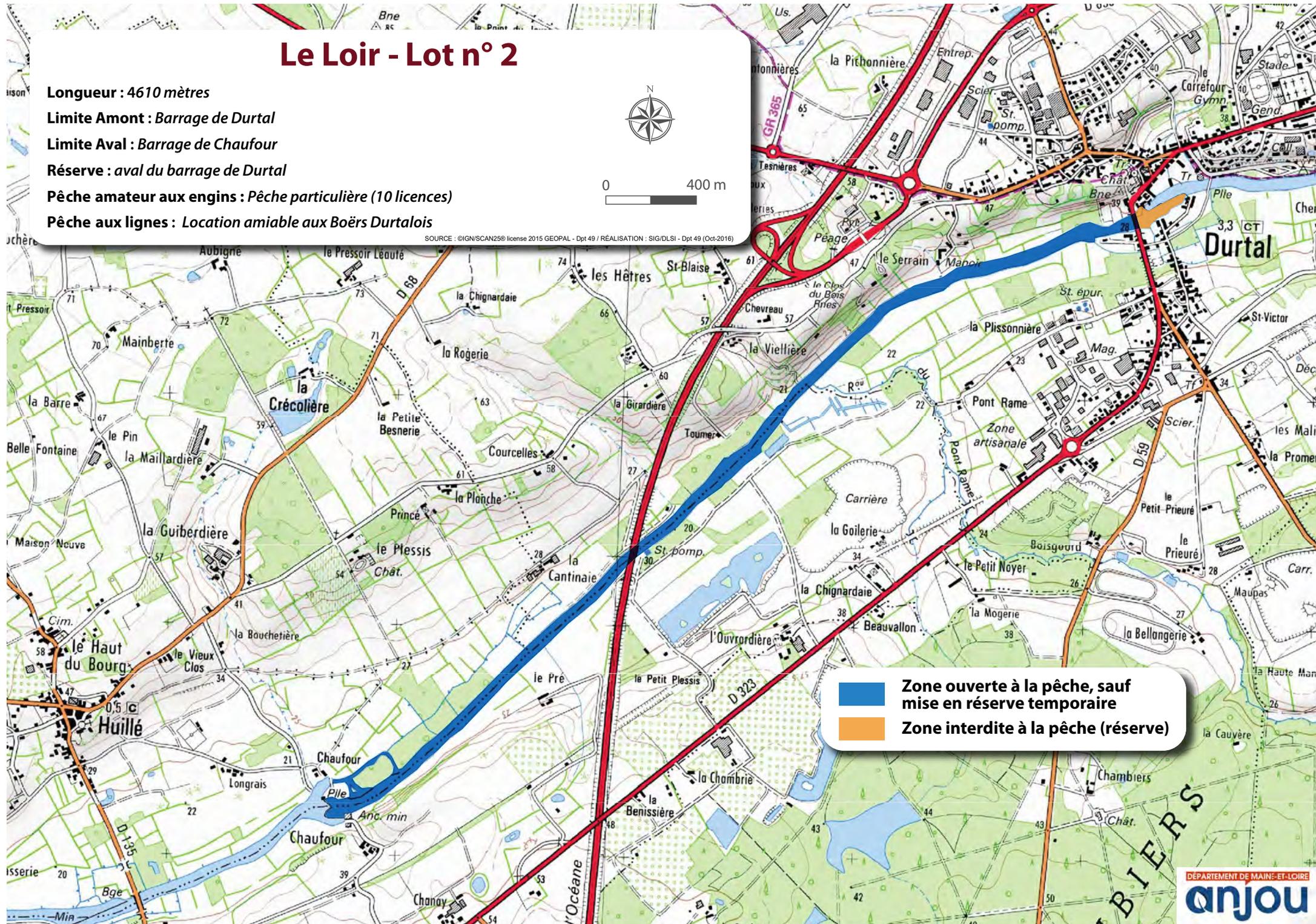
Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (10 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable aux Boërs Durtalois



0 400 m

SOURCE : ©IGN/SCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)



Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire
Zone interdite à la pêche (réserve)

Le Loir - Lot n° 3

Longueur : 5590 mètres

Limite Amont : Barrage de Chaufour

Limite Aval : Barrage de Prigne y compris les boires de Prigne

Réserves : aval de la passerelle de Chaufour et des barrages de Chaufour et d'Ignerelle

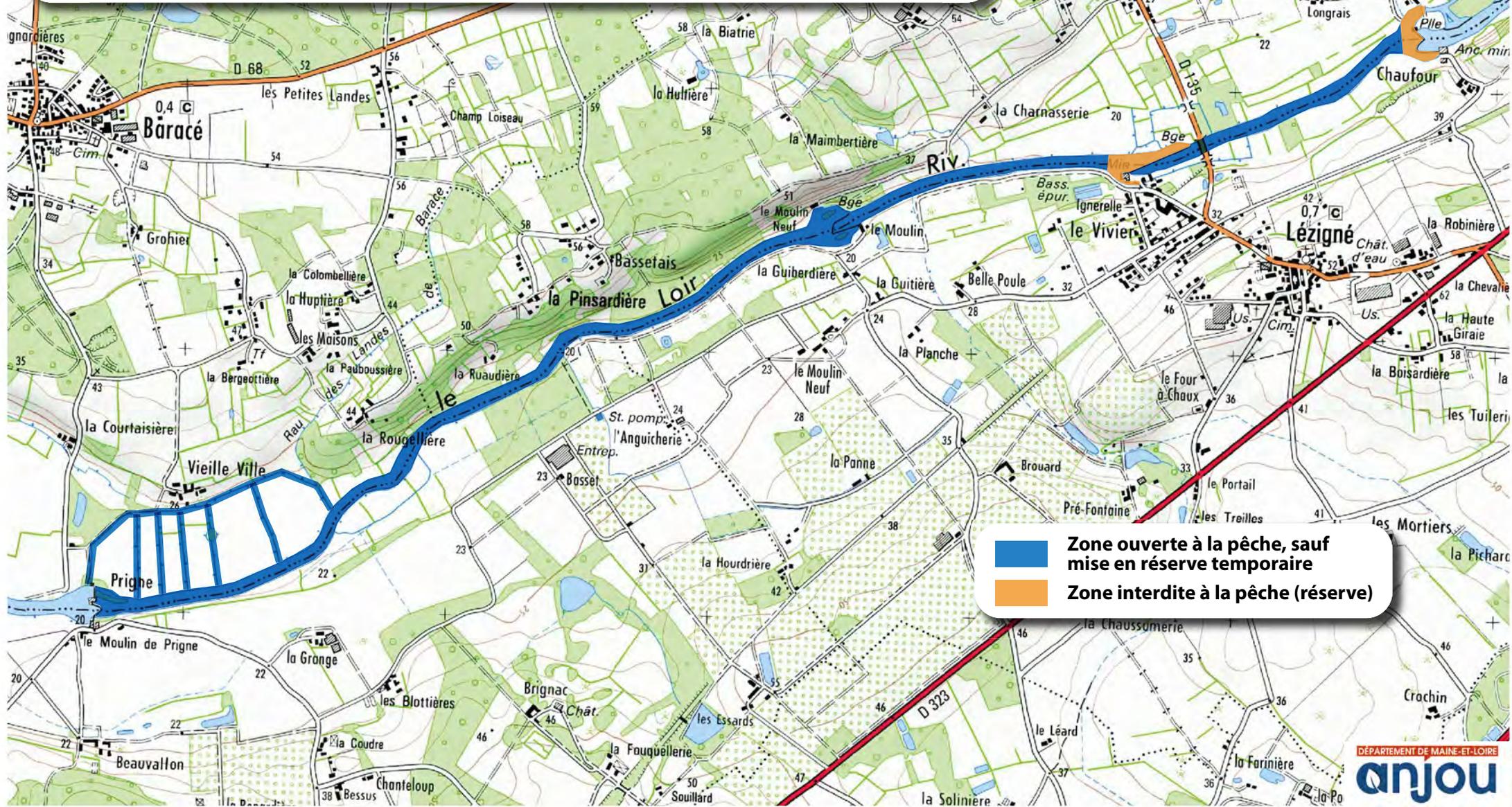
Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (11 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable aux Gaules du Loir



0 400 m

SOURCE : ©IGNSCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)



Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire
Zone interdite à la pêche (réserve)

Le Loir - Lot n° 4

Longueur : 5140 mètres

Limite Amont : Barrage de Prignes

Limite Aval : Barrage de Vaux y compris les boires de Vaux et la Boire de Bré

Réserve : 50 m en aval des barrages

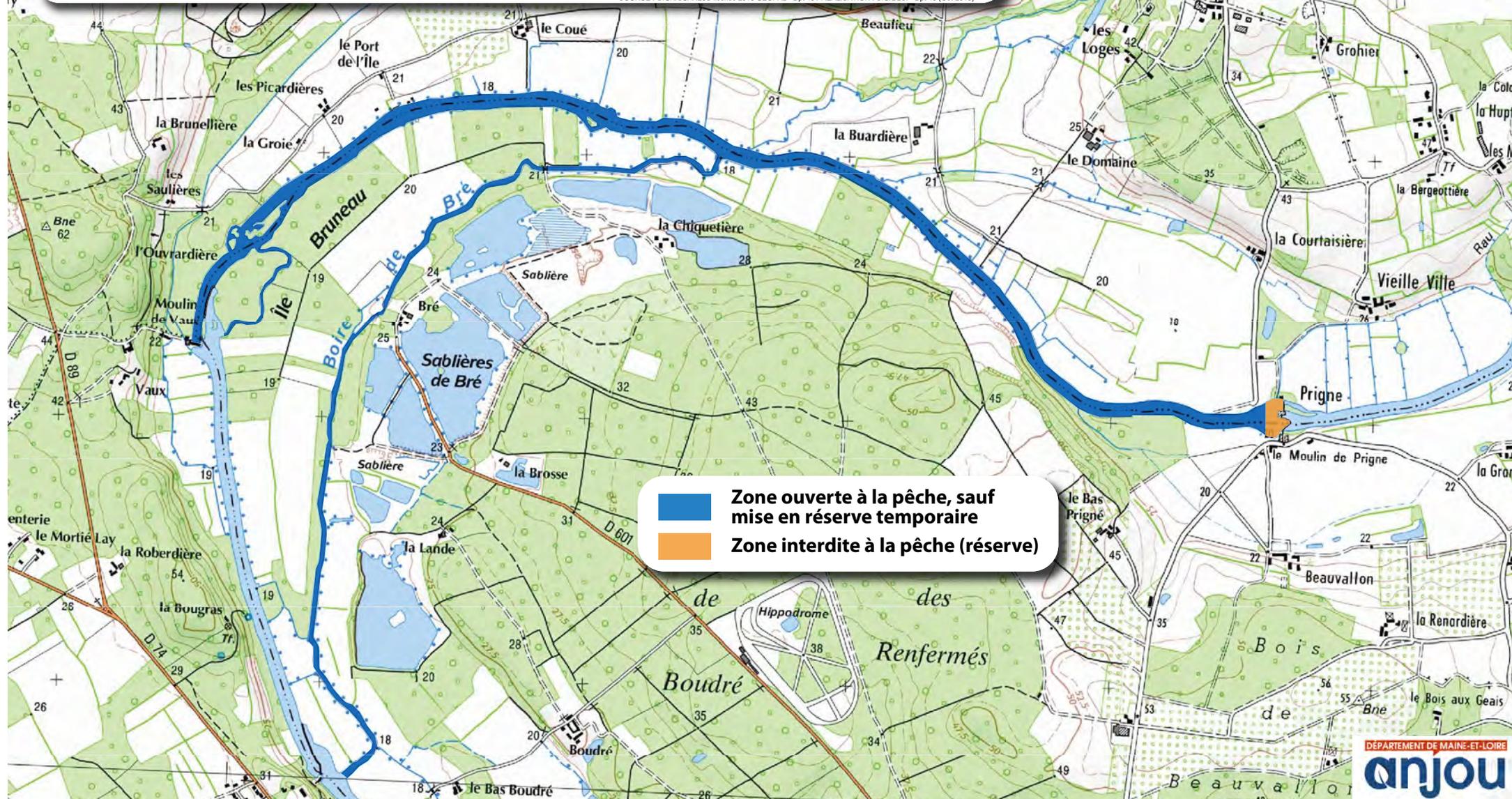
Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (10 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable aux Gaules du Loir



0 400 m

SOURCE : ©IGN/SCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)



Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire
Zone interdite à la pêche (réserve)

Le Loir - Lot n° 5

Longueur : 1720 mètres

Limite Amont : Barrage de Vaux

Limite Aval : Barrage de Montreuil-sur-Loir

Réserve : 50 m en aval des barrages

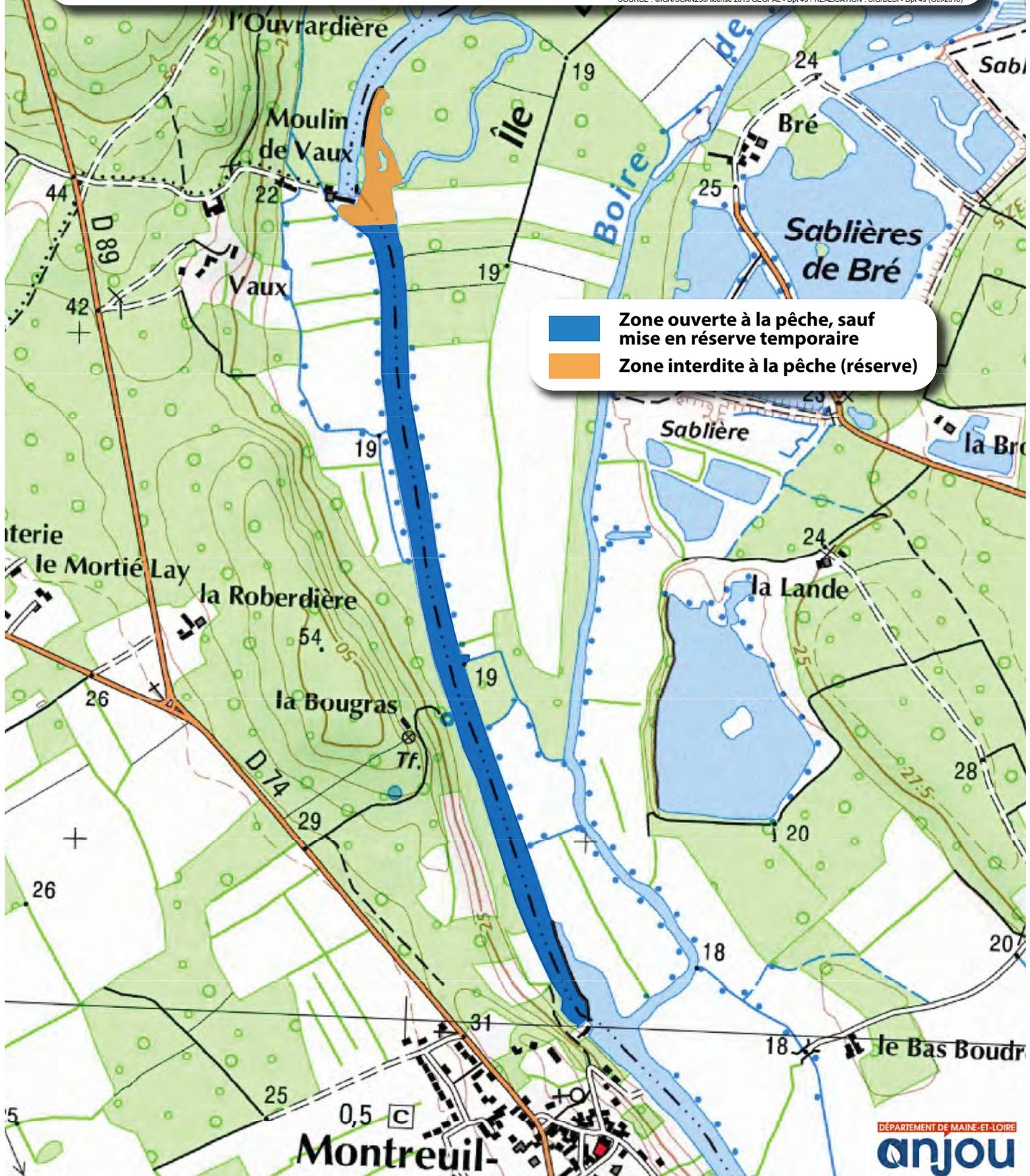
Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (4 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable aux Pêcheurs d'Angers Loir



0 200 m

SOURCE : ©IGN/SCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)



-  Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire
-  Zone interdite à la pêche (réserve)

Le Loir - Lot n° 7

Longueur : 4920 mètres

Limite Amont : Barrage de Matheflon

Limite Aval : Barrage de Corzé, les boires de Congre, de Seize et de Gravelles

Réserves : aval du barrage de Matheflon

Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (10 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable aux Pêcheurs du Loir



0 400 m

SOURCE : ©IGN/SCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)

-  Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire
-  Zone interdite à la pêche (réserve)

**Boires de Congre,
de Seize et de Gravelle**

Boire de Bronne

Le Loir - Lot n° 8

Longueur : 9990 mètres

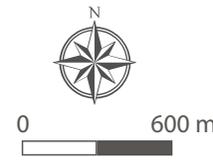
Limite Amont : Barrage de Corzé

Limite Aval : pont de Briollay (RD 52)

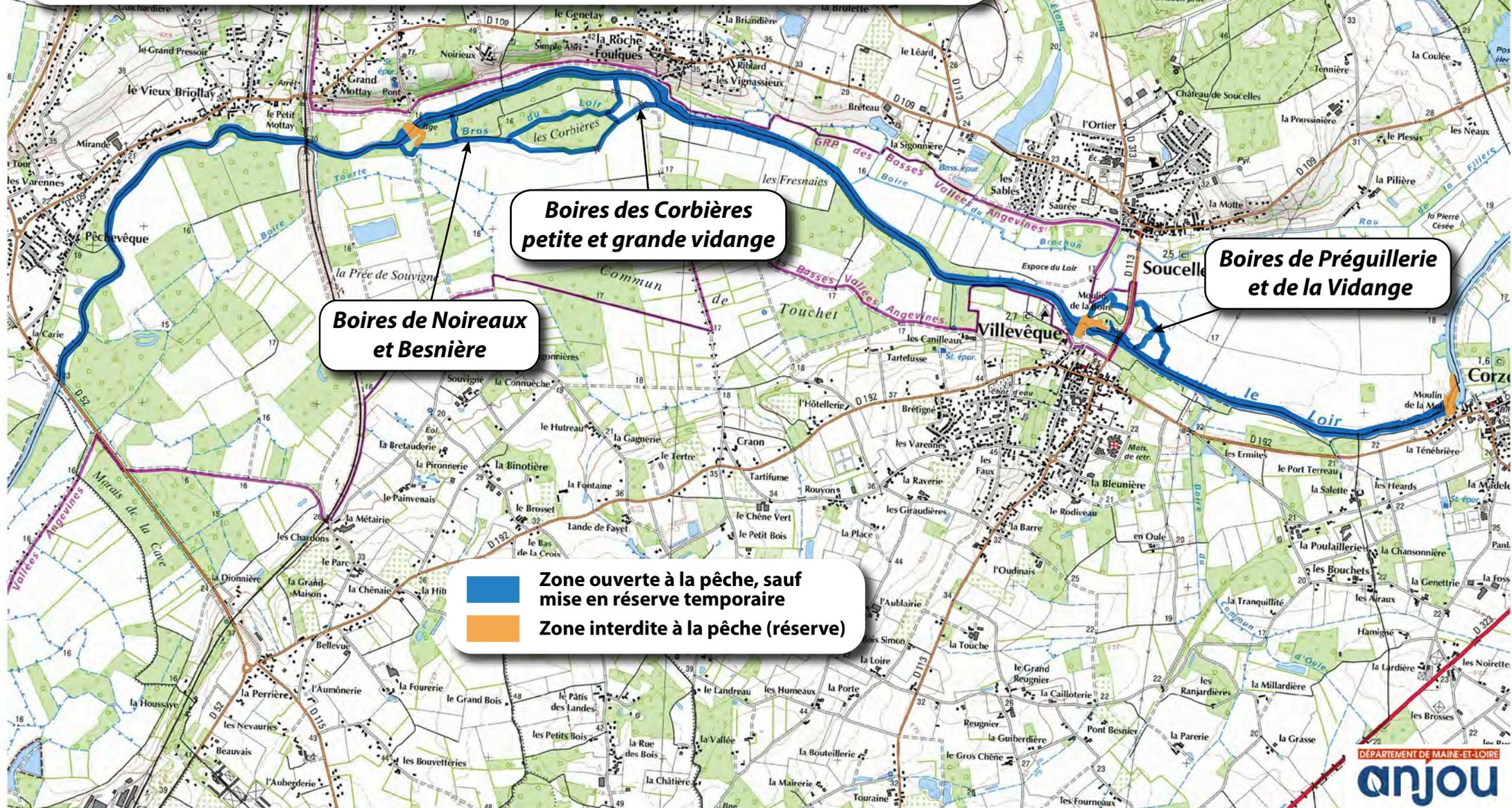
Réserves : aval des barrages

Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (21 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable aux Pêcheurs d'Angers-Loir



SOURCE : ©IGN/SCAN25® license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)



**Boires des Corbières
petite et grande vidange**

**Boires de Noireaux
et Besnière**

**Boires de Préguillierie
et de la Vidange**

 Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire
 Zone interdite à la pêche (réserve)

Le Loir - Lot n° 9

Longueur : 3120 mètres

Limite Amont : Pont de Briollay (RD 52)

Limite Aval : Confluent du Loir et de la Sarthe (Bec du Loir)

Pêche amateur aux engins : Pêche particulière (6 licences)

Pêche aux lignes : Location amiable à L'Ablette Angevine



0 300 m

SOURCE : ©IGN/SCAN250 license 2015 GEOPAL - Dpt 49 / RÉALISATION : SIG/DLSI - Dpt 49 (Oct-2016)

 Zone ouverte à la pêche, sauf mise en réserve temporaire

